

Contenu	Date	Lieu	Remarque
Inscription aux épreuves de l'examen final	Délai : 31 octobre 2018	AGORA	Les examens peuvent être passés sur plusieurs années (sauf étude et visite d'exploitation)
Confirmation d'admission par AGORA	Jusqu'au 1 ^{er} décembre 2018	Lettre aux candidates / candidats	Conditions d'admission : - CFC - Min. 16 points modules acquis ou inscrits - 2 ans de pratique professionnelle (au moment de la remise de l'étude)
Epreuve 1 (B02 Rentabilité de l'entreprise) Examen écrit	13 mars 2019 09h00-11h30	Dans les écoles	Convocation par AGORA, retrait possible jusqu'à 4 semaines avant la date de l'épreuve
Epreuve 3 (Etude de l'exploitation)	A remettre jusqu'au 15 avril 2019 dernier délai	Envoi à AGORA, Jordils 1 1006 Lausanne	En 2 exemplaires reliés identiques (pas de classeur) Joindre les attestations de pratique (si nécessaire)
Epreuve 2 (Techniques de production = LW01 ou LW02 ou LW04) Examen écrit	05 juin 2019 09h00-11h30	Dans les écoles	Pour les candidats suivant les 2 modules, choix possible jusqu'à 2 mois avant l'examen
Epreuve 4 (visite d'exploitation)	Entre le 10 mai et le 25 juin 2019	Sur l'exploitation de la candidate / du candidat	Date fixée par le collège d'experts, d'entente avec la/le candidat/e
Communication des résultats par AGORA	mi-juillet 2019 et début septembre 2019	Lettre aux candidates / candidats	Le bulletin de notes est envoyé lorsque toutes les épreuves ont été passées
Remise des diplômes	Automne, à confirmer	À définir	Organisée par les associations de maîtres

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter AGORA !
AGORA, av. des Jordils 5, case postale 1080, 1001 Lausanne
Magali Briod, tél. 021 614 04 75 (direct), m.briod@agora-romandie.ch

Consultez également www.agri-job.ch ou www.agora-romandie.ch